



Communiqué de presse

Conseil municipal

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le mardi 14 décembre 2010 à 20h00 à l'hôtel de ville.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1 Tarifs publics communaux 2011
- 2 Port de plaisance - Tarifs 2011
- 3 Port ostréicole - Tarifs 2011
- 4 Révision simplifiée n° 2 du plan local d'urbanisme - Bilan de la concertation
- 5 Révision simplifiée n° 2 du plan local d'urbanisme - Demande d'approbation du conseil municipal
- 6 Modification n° 1 du plan local d'urbanisme - Demande d'approbation du conseil municipal
- 7 Création d'un syndicat mixte de gestion hydraulique et environnementale des marais de Brouage, de l'île d'Oléron et de l'estuaire de la Seudre - Accord de principe
- 8 Inspection réglementaire des installations de la ville de Marennes - Marché passé selon la procédure adaptée - Avis du conseil municipal
- 9 Aménagement de la rue de l'Estran - Avenant au marché de travaux - Avis du conseil municipal
- 10 Dissolution de l'Association Foncière de Réorganisation Foncières des Claires de Badauge et Chancrette - Reprise des biens de l'association par la commune
- 11 Impasse de la rue Blanchard - Acquisition par la commune
- 12 Entretien du pont tournant du Lindron - Convention commune de Marennes / département de la Charente-Maritime
- 13 Redevance repas de cantine - SODEXO
- 14 Réalisation d'un profil de baignade - Marennes Plage - Marché d'études par procédure adaptée
- 15 Règlement intérieur pour le personnel de la commune de Marennes - Approbation
- 16 Port ostréicole - Travaux de réfection du quai de la petite cale - Avenant au marché de travaux - Avis du conseil municipal
- 17 Subvention aux associations - Festival «les arts de dire»
- 18 Questions diverses
- 19 Informations

Contact presse :
Adrien Gobbo
06 48 35 60 12
communication@marennnes.fr